



## Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV. N°30

Réunion du 03/03/2020 à 10 h

**ASSISTENT** : Messieurs Gérard GONZALEZ. Andrée BRESSOLLES. Florence MELET.  
Georges GOIZE. Manuel GONZALEZ

**« Sous réserve de validation par le Comité Directeur »**

La commission de CDOCC s'est réunie ce jour suite au mail du club de FC LEZAT (548437) en date du 29/02/2020 à 21H02 indiquant la mise en forfait général de l'équipe 2 (FC LEZAT 2) évoluant en championnat 4 pour la saison 2019/2020.

La commission prend acte du forfait général de cette équipe.

Application des règlements généraux des championnats départementaux :

Article 2 : Alinéa de 1 à 11.

Application de l'amende annexe 5 forfait général 100 € à débiter sur le compte FC LEZAT 548437.

Le paiement de l'arbitre de la rencontre du 01/03/2020, St Girons Fc3 / Fc Lézat 2 sera à la charge du club de FC LEZAT.

Le club FC LEZAT sera soumis à la péréquation de l'arbitrage jusqu'à la fin du championnat D4.

Fin de la réunion 11H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par le secrétaire général, G. GONZALEZ

Rédactrice MELET Florence

